

La Région Normandie pourrait devenir le leader français de l'éolien en mer



© DR



Rencontre avec Yara Chakhtoura

Porte-parole de l'alliance Vattenfall, wpd et Banque des Territoires, candidate au 4^e appel d'offres éolien en mer au large de la Normandie et directrice générale de Vattenfall Eolien, filiale du groupe suédois en France.

Que porte votre alliance pour le 4^e appel d'offres éolien en mer au large de la Normandie ?

Avec plus de 20 années de développement en France et à l'international, notre alliance est forte d'une expérience unique de l'éolien en mer. Nous cumulons un total de 16 parcs en exploitation, 5 parcs en construction (dont 2 en France) et plus de 10 GW en cours de développement (dont plus d'1 GW en France).

Cette alliance intègre Vattenfall, énergéticien public suédois, présent en France depuis 20 ans dans la fourniture d'énergie aux professionnels et aux particuliers, et acteur majeur de l'éolien en mer en Europe avec 13 parcs en exploitation et plus de 5 GW en développement. Elle comprend aussi wpd,

un producteur d'électricité 100% renouvelable présent dans 28 pays et ayant installé plus de 5,1 GW d'énergies renouvelables, répartis entre l'éolien terrestre, l'éolien en mer et le solaire photovoltaïque, et enfin la Banque des Territoires. Cet acteur institutionnel français est actionnaire de plusieurs projets français d'éoliens en mer (posé et flottant). Par ailleurs, notre alliance a un ancrage historique en Normandie, notamment dans le cadre des premiers parcs éoliens en mer de Fécamp et du Calvados en cours de construction dont wpd est colauréat et actionnaire. Nos équipes sont également présentes localement, au plus proche du territoire, avec la présence de la Banque des Territoires à Rouen et de la Responsable Développement de l'alliance à



© Vattenfall



Signature de la charte d'engagement par l'alliance le 22 septembre 2021.
De gauche à droite : Vincent Balès (wpd), Yara Chakhtoura (Vattenfall), Delphine Lefrançois (Normandie Maritime), Margot Le Guen (Banque des Territoires)

© Vattenfall

Caen-Ouistreham. La concertation avec les parties prenantes est au cœur de notre ADN pour répondre au mieux aux enjeux sociétaux et environnementaux du territoire normand.

Pourquoi de nouveaux parcs éoliens en mer au large de la Normandie ?

Le rapport de RTE récemment présenté est très clair : quel que soit le scénario envisagé pour le futur mix électrique de la France, celui-ci devra comprendre au moins 50% d'énergies renouvelables pour atteindre la neutralité carbone en 2050. L'éolien en mer a un rôle majeur à jouer en France car le pays a un potentiel immense du fait de l'importance de sa façade maritime et de la qualité de ses vents. Cette technologie pourrait représenter jusqu'à 25% de la production électrique en 2050.

Dans ce cadre, la Normandie, avec son littoral de 640km, ses fonds marins propices et des conditions de vent particulièrement favorables, a de nombreux atouts pour l'implantation d'éoliennes en mer. Trois parcs sont déjà en cours de construction ou de développement au large de la Normandie. La région va accueillir deux nouveaux projets : celui qui fait l'objet de l'appel d'offres en cours, dont l'attribution est prévue fin 2022, et un 2^e projet, adjacent au premier et annoncé par le Premier Ministre cet été, pour lequel la concertation commencera en début d'année.

Quels sont les enjeux d'un tel projet pour le territoire ?

Le futur parc aura une puissance d'1 GW et pourra alimenter 1,8 million d'habitants en électricité

renouvelable par an. C'est un projet d'avenir pour le territoire à la fois en termes d'emplois et de transition énergétique.

Le tissu industriel local et les infrastructures portuaires normandes constituent autant d'éléments d'attractivité, comme en témoigne l'émergence de projets industriels adossés à la filière énergie éolienne en mer à Cherbourg et au Havre. C'est dans ces villes que LM Wind Power ou Siemens Gamesa ont choisi d'implanter leurs usines de pâles et de nacelles, source d'environ 1500 emplois. C'est d'ailleurs pour contribuer au développement du tissu économique local que l'alliance a signé la charte d'engagement portée notamment par le cluster Normandie Maritime qui vise à faciliter l'implication du tissu industriel et des PME locales pour les phases de développement, de construction et d'exploitation du parc éolien.

A terme, la Région Normandie pourrait devenir en France le leader dans l'éolien en mer et concentrer 1/3 des emplois nationaux du secteur. Par ailleurs, l'éolien en mer pourra contribuer au développement d'autres vecteurs énergétiques, comme l'hydrogène vert, permettant à la Normandie de disposer d'alternatives aux carburants fossiles. Au-delà de ces enjeux, l'alliance est consciente des attentes liées à la protection de l'environnement, du patrimoine local et du tourisme, sujets essentiels pour la région. Nous sommes aussi pleinement engagés pour permettre la conciliation des usages en mer et garantir sur le long terme un développement harmonieux du projet aux côtés de l'ensemble des acteurs du territoire.